



## BRÈVES ÉCONOMIQUES

### DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

### DE BERNE

N° 37 – 12 novembre 2021

#### Faits saillants

- L'autorité des marchés financiers alerte sur le risque de bulle sur le prix des actifs immobiliers.
- Remplacement du Libor par le Swiss Average Rate Overnight comme taux de référence des prêts hypothécaires de court terme à compter du 1er janvier 2022

#### LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 11/11	Var. vs 04/11
EUR/CHF	1,0557	+0,11%
USD/CHF	0,9211	+0,01%
SMI	12 421.08	+0,15%
Taux 10a	-0,14	-1pb

#### Situation sanitaire Suisse et Liechtenstein, 12 novembre à 13h :

	Cas confirmés source OFSP*	Décès source OFSP
<b>Vendredi 12 novembre</b>	909 038	10 938
<b>jeudi 11 novembre</b>	909 034	10 938
<b>Mercredi 10 novembre</b>	906 793	10 934
<b>Mardi 9 novembre</b>	902 954	10 931

\*Office fédéral de la santé publique

**Vaccination :** Selon l'Office fédéral de la santé publiques (OFSP), la part de la population adulte immunisée contre le Covid atteindrait 81% en Suisse, résultat soit de la vaccination (75%), soit du développement d'anticorps suite à une infection (6%). L'OFSP considère toutefois ce résultat insuffisant pour lever les mesures sanitaires, car si la part de cas en pourcentage nécessitant une hospitalisation reste faible - 1% environ -, cela représente un nombre de personnes élevé à l'échelle de la population non immunisée, soit près de 17 000 personnes.

Le premier centre de vaccination franco-suisse a ouvert à Genève au CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire). Le centre peut assurer l'injection d'une trentaine de doses par jour. La vaccination cible prioritairement les employés, anciens employés et les externes du CERN et est ainsi à la charge du CERN.

#### Economie

**Inflation :** En octobre, l'indice des prix à la production et à l'importation a crû de 5,1% en glissement annuel (g.a) confirmant l'accélération des prix observée ces derniers mois.

**Finances publiques :** Dans le cadre de la péréquation financière entre cantons pour 2022, le Conseil fédéral va procéder à des compensations financières d'un montant de 5,3 Mds CHF (0,8% du PIB), en hausse de +1,7% en g.a. Pour mémoire, la péréquation financière consiste en des aides financières accordées par la Confédération aux cantons dotés de ressources financières inférieures à la moyenne des autres cantons.

**Fiscalité :** Selon les dernières données publiées par l'Administration fédérale des Contributions (AFC), près de 4 M de contribuables se sont acquittés de l'impôt fédéral direct sur les personnes physiques en 2018, pour des recettes fiscales de 11 Mds CHF (soit 1,6% PIB) en hausse de 2,6% en g.a.

**Economie cantonale :** Selon l'Office fédéral de la Statistique (OFS), la plupart des cantons suisses ont connu une hausse de leur PIB en 2019, les cantons de Bâle-Campagne (-0,1%), Nidwald (-0,3%) et Zurich (-0,5%) faisant exception à cette tendance. Les cinq cantons qui enregistrent la plus forte croissance sont les cantons d'Obwald (+3,5%), Glaris (+3,2%), Zoug (+2,7%), Bâle-Ville (+2,6%), Lucerne (+2,6%) et du Valais (+2,5%).

## Secteur financier

**Banque :** Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le LIBOR (*London InterBank Offered Rate*) sera remplacé par le taux SARON (*Swiss Average Rate Overnight*) comme taux de référence des prêts hypothécaires à court terme. Depuis 10 ans, le SARON est le taux auquel les banques suisses déposent leurs liquidités auprès de la Banque centrale, et servira donc à partir de 2022 de base à l'indexation des produits hypothécaires en Suisse. Ce changement est rendu nécessaire par la décision des autorités financières britanniques de mettre fin au LIBOR fin 2021 suite à des scandales de manipulation liés à ce taux. La principale différence entre les deux taux tient dans le fait que le SARON est un taux de référence basé sur les transactions effectives intervenues sur le marché monétaire suisse (soit le taux moyen auquel les banques se sont prêtées les unes aux autres), alors que le LIBOR était quasi exclusivement basé sur des projections (soit l'anticipation du taux auquel les banques allaient se prêter de l'argent les unes aux autres).

**Supervision :** L'autorité suisse des marchés financiers, la Finma, a publié son rapport 2021 sur le monitoring des risques financiers. A la différence de son rapport de 2020, la Finma souligne un risque accru sur les marchés immobiliers et hypothécaires. Le prix de l'immobilier continue en effet de fortement progresser (+6% en g.a), se découplant ainsi toujours plus de l'évolution des revenus et des prix à la consommation, tous deux en recul en 2020 en raison de la crise sanitaire. D'après les tests de résistance auprès des banques réalisés par la Finma, les conséquences d'une crise immobilière seraient considérables pour la place financière : une forte correction de prix dans l'immobilier se traduirait ainsi par des pertes de dizaines de milliards de francs, ne permettant alors plus à près de la moitié des banques locales de remplir leurs exigences de fonds propres.

L'autorité confirme par ailleurs la persistance des risques financiers déjà évoqués dans son rapport précédent, à savoir la faiblesse persistante des taux d'intérêt, la hausse des défauts de paiement, l'hypothèse de corrections sur les prêts aux entreprises, la progression des cyberattaques, les pressions continues en matière de blanchiment d'argent et un accès plus difficile aux marchés étrangers.

**Immobilier :** Selon l'indice trimestriel des prix de l'immobilier résidentiel de Raiffeisen, la hausse des prix enregistrés au T3 2021 pour les maisons individuelles (+4,4% en g.a) est la plus forte depuis le lancement de l'indicateur en 2008.

## Secteurs non financiers

**Cybersécurité :** Le recours suspensif déposé le 24 juin 2021 contre l'attribution par la Confédération du marché du futur cloud public de l'administration fédérale aux entreprises américaines Amazon, IBM, Microsoft, Oracle et l'entreprise chinoise Alibaba, a été retiré. Si la chancellerie fédérale n'avait pas communiqué l'identité du requérant, Google (candidat évincé de l'appel d'offre) avait annoncé avoir déposé un recours. Pour mémoire, ce contrat, d'une valeur de 110 M CHF, porte sur une durée de cinq ans. La Confédération a sélectionné les cinq entreprises mentionnées sur la base de trois principaux critères : le prix, la localisation des centres de stockage en Suisse et le respect des conditions contractuelles. Le retrait du recours permet ainsi de finaliser la procédure d'acquisition des services des 5 soumissionnaires retenus par la Confédération. Toutefois, le calendrier de la mise en œuvre effective du service de cloud n'est pas fixé, le projet devant encore faire l'objet d'études en lien avec l'autorité fédérale de la protection des données.

**Environnement :** Selon une étude du cabinet américain Ecometrics, et des cabinets suisses Valuing Impact et Sofies, co-financée et publiée par Ethos (fondation suisse regroupant 230 caisses de pension et fondations d'utilité publique), les 14 multinationales non-financières de la bourse suisse (Swiss Market Index -SMI) devraient investir environ 28 Mds CHF (3,4 % du PIB) par an afin d'arriver à la neutralité carbone d'ici à 2050, ce qui correspondrait à 60 % des bénéfices réalisés en 2020 par ces mêmes entreprises, se répartissant en actions de réduction des gaz à effet de serre (pour 21,5 Mds CHF) et en solutions de captation de ces émissions (pour 6,5 Mds CHF) .

Les six sociétés financières et d'assurances (UBS, Credit Suisse, Partners Group, Swiss Life, Swiss Re, Zurich) du SMI n'ont pas été incluses dans l'analyse, en raison de la complexité méthodologique et du manque de données permettant d'évaluer l'impact environnemental de leurs investissements et de leur portefeuille de prêts.

**Transport aérien :** Le premier Airbus A320neo livré par Airbus à Easyjet Switzerland a effectué son premier vol commercial entre Genève et Saint-Jacques-de-Compostelle. Deux autres Airbus A320neo seront livrés prochainement à la compagnie, pour un total de 5 avions basés à Genève et à Bâle d'ici début 2022. Les Airbus A320neo offrent des avantages environnementaux significatifs permettant 15 % d'émissions de carbone en moins et 50 % de bruit en moins lors des phases de décollage et d'atterrissage.

